



Mise en garde

Numéro 23 – février 2002

Les mises en garde dressent la liste des entités signalées récemment au BSIF à la suite d'un avis, d'une demande d'enquête ou d'une plainte. Ces entités, ou des personnes affirmant les représenter, exercent peut-être au Canada des activités qui contreviennent à des dispositions de la *Loi sur les banques*, d'autres lois régissant les institutions financières fédérales, d'autres lois fédérales ou de la législation provinciale.

Une liste cumulative des entités mentionnées dans les mises en garde, ou dans les circulaires de préavis mensuelles précédentes a été versée au site Web du BSIF, à l'adresse http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=166

Rappel important : Fraude originaire du Nigéria sur les commissions escomptées

Depuis quelques semaines, le BSIF constate une hausse du nombre de fraudes visant les commissions escomptées. Ces fraudes fonctionnent habituellement comme suit : la cible reçoit, par télécopieur, par courriel ou par la poste, un message non sollicité dans lequel on décrit ce qui semble être une proposition d'affaires légitime. La proposition vise essentiellement une forte somme d'argent cachée qui doit être déposée dans un compte bancaire quelque part en Amérique du Nord. Bien qu'il semble que le Nigéria soit souvent la source des fonds, de récentes lettres frauduleuses mentionnaient d'autres pays comme l'Afrique du Sud et Sierra Leone. Les fraudeurs essaient d'obtenir les coordonnées du compte de banque de la cible et d'en retirer le plus d'argent possible, soit en réclamant le paiement de « commissions escomptées » ou de taxes, soit en invoquant d'autres prétextes.

Certaines fraudes plus complexes font appel à des banques fictives par l'intermédiaire desquelles la cible est invitée à verser des fonds. Trois de ces banques fictives sont mentionnées ci-après.

Les membres du public et les institutions financières doivent être sur leurs gardes et s'abstenir de verser quelque somme que ce soit à une institution qu'ils ne connaissent pas avant d'avoir vérifié s'il s'agit d'une entité de bonne foi. On trouvera la liste de toutes les institutions financières fédérales légitimes réglementées par le BSIF sur le site Web de ce dernier, à l'adresse www.osfi-bsif.gc.ca/fra/institutions.asp. Notre site Web vous permet également d'accéder à ceux des organismes provinciaux et territoriaux du Canada chargés de réglementer les institutions financières légitimes qui relèvent de leur compétence.

Nous vous invitons à signaler toute tentative de fraude aux autorités policières. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), à l'adresse www.rcmp-grc.gc.ca/scams/scams-f.htm.

En outre, la GRC et la Police provinciale de l'Ontario ont lancé le nouveau Centre national d'appels Phonebusters, le centre téléphonique national luttant contre le télémarketing trompeur (site Web : www.phonebusters.com; ou sans frais au Canada et aux États-Unis, par téléphone au 1-888 495-8501 ou par télécopieur au 1-888 654-9426). Veuillez transmettre au Centre les lettres frauduleuses provenant du Nigéria / de l'Afrique, à l'adresse waf1@phonebusters.com. Le Centre souhaite être informé de toute nouvelle version des lettres frauduleuses du Nigéria, surtout celles qui concernent des adresses postales ou des numéros de téléphone au Canada. Ces renseignements servent à repérer les fraudeurs éventuels.

<i>Entité</i>	<i>Organisme à joindre pour obtenir des renseignements supplémentaires</i>
Bank of Central Atlantic	Le BSIF et les responsables du projet Phonebusters (voir les coordonnées ci-dessus)
Kanadian Western Bank (aucun lien avec Canadian Western Bank, une banque légitime)	Le BSIF et M. Bernie Murphy, Bureau des enquêtes sur les crimes économiques, Police provinciale de l'Ontario, 1(705) 329-6450
First Security Financial Services	Le BSIF

Division de la conformité
121, rue King ouest
Toronto (Ontario)
M5H 3T9

Tél. : (416) 973-6117
Télécopieur : (416) 954-3169
courriel : scaminfo@osfi-bsif.gc.ca